

Taux de cotisations

CCN de la Coiffure et des professions connexes du 10 juillet 2006

Personnel cadre

Date d'effet: 1^{er} janvier 2024

Garanties	Taux contractuel global TA ⁽¹⁾
Décès	
Rente éducation	1,50 % TA
Incapacité / Invalidité	
IPP	

(1) TA: tranche A: partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.